



# La société au XIXe siècle

La révolution industrielle a provoqué l'accroissement rapide de la population des villes. L'industrie a besoin d'une main-d'œuvre\* abondante. Les usines s'installent dans les villes. Les paysans pauvres viennent y chercher du travail. Il devient alors nécessaire d'aménager les villes.

## Le monde ouvrier

Les conditions de vie et de travail des ouvriers sont très dures. Les enfants doivent travailler pour aider leur famille (dans les mines ou les usines).

Ecrasés par une vie misérable, les ouvriers tentent de se révolter. A la fin du XIXe siècle, ils obtiennent de meilleurs salaires et des conditions de travail moins difficiles.

Des syndicats\* et des partis politiques\* se créent pour les aider et les soutenir dans leurs revendications.

Des lois votées à cette époque constituent d'énormes progrès en matière sociale.

- Le travail des enfants est réglementé en 1841, et en 1892.
- Le repos hebdomadaire (qui revient chaque semaine) devient obligatoire en 1906.
- Le droit de grève\* en 1864
- La limitation du travail de nuit
- La mise en place du système de retraite en 1910.

## La bourgeoisie

La prospérité économique du XIX e siècle profite fortement à la bourgeoisie\*. Elle prend une place importante dans la vie politique. La grande bourgeoisie (banquiers, industriels, hommes d'affaires) mène une vie luxueuse.

La moyenne et petite bourgeoisie (fonctionnaires, avocats, médecins) vivent plus simplement.

## Lexique

\***bourgeoisie** : A l'origine, le mot **bourgeois** désigne les personnes qui vivent dans les villes au Moyen Age. Ils exercent des activités commerciales et s'occupent des affaires de la ville. La **bourgeoisie** est l'ensemble des bourgeois.

\* **main d'œuvre** : travailleurs.

\***revendication** : réclamation, protestation

\* **syndicat** : une association de personnes exerçant le même métier ou le même type de métier et qui s'unissent pour défendre leurs intérêts communs.

\* **régime politique** : la manière dont est organisé le pouvoir dans un pays.

\* **grève** : arrêt de travail pour protester contre les conditions de travail et réclamer des améliorations.

